



Budget communal :

Le 25 mars, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le bilan financier de l'année 2008 et le budget primitif 2009 présentés par la commission finances.

Tout d'abord, la municipalité prévoit une recette de fonctionnement de **511 400 €** pour l'année 2009. 46% provenant de la partie communale des impôts et taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle), 42% de subventions (les dotations de l'état), les 12% restants sont des recettes communales (cantine, garderie, agence postale, concessions cimetière, loyer de l'appartement).

Viennent s'ajouter **111 000 €** d'excédent sur le budget 2008 pour un total de recettes de fonctionnement de **622 400 €**.

Pour la partie dépenses de fonctionnement : 170 000 € pour les charges à caractère général (les repas de la cantine (40 000 €), l'entretien du patrimoine communal et des voies et réseaux, la partie énergie (électricité, chauffage, combustibles ...), les dépenses courantes en petit matériel, les primes d'assurance ...).

240 000 € de charges de personnel, 96 840 € d'autres charges courantes (contribution aux différents organismes de regroupement, subventions aux associations, indemnités des élus, service incendie ...), 20 000 € d'intérêt d'emprunts et 4 560 € de dépenses imprévues.

Soit un total de dépenses de fonctionnement de **531 400 €**.

Les recettes et dépenses étant calculées, il reste **91 000 €**. Cette somme est versée sur la partie investissement et s'ajoute aux **62 579 €** d'excédents 2008 sur ce poste et à l'emprunt détaillé dans le bulletin municipal n°37 pour financer les investissements communaux pour l'année 2009 (projet « extension mairie » dans son ensemble, aménagement de la cuisine de la salle communale et achat de mobilier pour cette salle, achat d'un véhicule de service pour les agents, achat de matériel pour les agents (débroussailleuse ...), mobilier pour l'école, guirlandes pour l'illumination du village à Noël, programmeur pour l'école (économies d'énergie).

En conclusion, le budget 2009 est un budget de réalisation du projet « extension de la mairie, salle communale, aménagement de la place » et ne permet pas d'envisager d'autres investissements importants. Cette situation devrait perdurer encore au moins deux ans avec la fin progressive des emprunts en cours pour l'école.

Ce n'est qu'alors que le conseil municipal pourra envisager d'autres projets de développement de la commune.

Il est important de noter que les finances de la commune sont saines. Ainsi, ce budget a pu être équilibré sans augmenter les 4 taux d'imposition communale pour l'année 2009 !

Pour davantage d'informations ou pour toutes explications, rendez-vous en mairie !

L'école primaire d'Amayé baptisée « école Jacques Texier » ! :

Plus de 250 personnes ont assisté à l'inauguration de l'école primaire Jacques Texier (instituteur à l'école de 1945 à 1978) en présence de Mme Jourdan, sa fille, très émue, de ses petits enfants Jérôme et Christelle et de ses arrière petits enfants Enzo, Manon et Timéo.

M. Cousin (député-maire de Vire) et M. Girard (maire d'Evrecy, vice-président du Conseil Général) ont insisté sur le lien fort entre le passé et le présent, entre les anciens et les jeunes, suscité par cette démarche. Ils ont également souligné la qualité du travail actuel de l'équipe enseignante et de la directrice de l'école (Mme Salignon) dans la continuité de celui de M. Texier.

M. Guy Duvelleroy a évoqué, avec nostalgie, ses souvenirs d'élève avec M. Texier, Mme Jourdan s'est jointe à lui pour remercier les 160 enfants de l'école qui ont choisi ce nom.

La cérémonie s'est poursuivie autour d'un sympathique verre de l'amitié et par la plantation d'un hêtre pourpre par les enfants, dans la cour, en mémoire de M. Texier.



Médaille du travail :

A la demande de la municipalité, Mme Chantal Paris (Atsem à l'école d'Amayé) et M. Jean-Michel Renée (agent technique) se sont vu attribuer la médaille d'argent du travail pour au moins 20 ans de service dans la fonction publique pour le même employeur.

Cette médaille décernée lors d'une sympathique cérémonie a été accompagnée d'un cadeau offert par leurs collègues de travail et par un chèque de 170 € remis par le comité national d'action sociale.

Toutes nos plus vives félicitations à nos deux employés communaux !



De gauche à droite : M. Renée, Mme Renault (administratrice nationale du Cnhas), Mme Delaunay (responsable de la commission personnel, déléguée départementale du Cnhas), Mme Paris et M. le maire.

Economie et écologie :

Une modification des horaires d'éclairage public est à l'étude. A la clef une économie annuelle de plus de 2 000 € et une émission de CO2 évitée de 5,7 tonnes par an.

Une partie des lampadaires de la commune pourrait ainsi être éteinte de minuit à 6h00.

A noter :

La réouverture du « panier sympa » est prévue pour la fin du mois d'août avec une nouvelle gérante ! Plus de détails dans une prochaine gazette.

Macatusiens ?

Nous n'avons pas de nom. Je réponds à la lectrice de la gazette qui s'en étonnait, à juste titre.

Nous n'avons pas de nom c'est vrai ! Pas plus que les habitants d'Amayé sur Seulles (j'ai appelé la mairie). Notre nom actuel, Amayé, vient du patronyme roman Macatus précédé de la préposition latine ad « chez ».

D'où ma proposition qui, bien sûr, reste à être largement débattue avant un choix définitif.

Pourquoi ne serions nous pas des Macatusiens ? Amayens et Amayennaises sonnent mal mais pourquoi pas ?

Faites-nous part sans hésiter de vos propositions argumentées (mairie d'Amayé, casier Boilay).

Merci à vous, Marc Boilay, responsable de la commission Culture et communication.



Convivial :

Tous les habitants d'Amayé sont chaleureusement invités le samedi 27 juin de 12h à 16h à la kermesse de l'école organisée par le personnel enseignant, les enfants et l'APE. Jeux variés, expositions (Jacques Texier, tapisserie de Bayeux, 2nde guerre mondiale) et la possibilité de se restaurer sur place sur réservation au 06 70 61 15 76

Comité des fêtes :

Il reste quelques places pour la sortie déjeuner spectacle « un jour au cabaret » dans la Manche le dimanche 14 juin.

Magie, concert Edith Piaf, repas et transport pour 43,50 €

APE :

83 participants, un indice de satisfaction supérieur à 95% et 250 € de bénéfices reversés à l'école pour la première rando VTT des grands murins (26 avril). L'APE tient à remercier la municipalité pour son soutien et tous les habitants d'Amayé présents. Au vu du succès, l'APE vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition !

A noter : la 5^{ème} édition du tournoi de football amateur organisé par l'APE se déroulera le dimanche 7 juin au stade d'Amayé. Equipes de 7 joueurs, ambiance sympathique et toujours un baptême de l'air offert à l'équipe gagnante !

Inscription obligatoire au 02 31 08 46 83.

Les gais lurons :

Une nouvelle association à Amayé !

Les « Gais lurons » ont déposé leur statut en mairie au mois de mai. Leur objectif : organiser des événements qui donnent aux habitants d'Amayé la possibilité de se rencontrer dans une ambiance familiale et chaleureuse.

Mais au delà de cette seule volonté d'animation, les gais lurons souhaitent offrir à chacun la possibilité de participer à hauteur de ses envies et disponibilités à la vie et au développement de notre village.

« c'est le succès du pique-nique que nous avons organisé le 28 juin 2008 (près de 180 participants pour une soirée très réussie de l'avis de tous les participants !) qui nous a donné l'envie de créer cette association. Nous avons de nombreux projets dans la tête comme une réhabilitation du lavoir avec l'aide des habitants volontaires mais notre première manifestation sera la seconde édition du pique-nique le samedi 4 juillet » précise M. Brustier.



De gauche à droite : Didier Lucas (artisan peintre, vice-président), Nathalie Lucas (au foyer, secrétaire), Linda Brustier (assistante maternelle, trésorière) et Pascal Brustier (ascensoriste, président).

Un bulletin d'information sur le déroulement de ce pique-nique animé ouvert à tous (de 19h à tard dans la nuit) a été déposé dans votre boîte aux lettres il y a quelques semaines. Pensez à retourner le coupon réponse, il permet aux organisateurs de prévoir un nombre de tables et de chaises adapté. (Renseignements possibles au 02 31 08 04 69).

A noter : Les gais lurons recherchent des particuliers désireux de donner des mini-fours électriques pour un projet en préparation.

FC20 :

Le traditionnel tournoi des jeunes du Football Club Orne et Odon se déroulera le dimanche 7 juin à Evrecy (le stade d'Amayé était déjà réservé pour le tournoi de l'APE). Venez nombreux encourager la vingtaine d'enfants d'Amayé concernés !

Merci :

Les parents à l'origine de la livraison de viennoiserie à domicile le dimanche matin (mars, avril) pour participer au financement de la classe découverte à Clécy des élèves de CM1, tiennent à remercier chaleureusement toutes les familles qui ont participé à ce projet. Montant des bénéfices : 120 € et un service que de nombreux habitants ont apprécié !

Mémoire :

Dans le cadre du travail en histoire sur les conflits mondiaux, les élèves de CM2 correspondent avec un vétéran britannique. En 1944, lors de son passage par Amayé, il avait rencontré une dame âgée dans les rues dévastées du village, des photos avaient été prises alors (voir ci-contre) et publiées dans un journal anglais qu'il a conservé. L'article mentionnait le nom de la dame : Marie « Castrol » (orthographe approximatif ...).

Ce vétéran sera parmi nous lors des festivités célébrant le 65^{ème} anniversaire de la libération.

Si vous avez des informations sur l'identité exacte de cette dame ou de sa famille, vous feriez la joie de ce vétéran qui aurait ainsi la possibilité de rencontrer les enfants ou petits enfants de Marie « Castrol » !

Toutes informations ou débuts de pistes aideront les élèves de CM2 à avancer dans leur enquête, le temps presse !

Contact : Ecole d'Amayé : 02 31 80 43 45 ou en mairie.



Le chiffre du jour : 90

90, nombre d'invitations nominatives envoyées aux jeunes d'Amayé (entre 12 et 18 ans) pour la réunion d'échange du 24 avril à la maison des Tilleuls.

Lors de cette réunion, les membres de la commission éducation/jeunesse et M. le Maire ont débattu pendant 1h30 avec la petite vingtaine de jeunes présents pour faire le point sur leurs attentes.

Rapidement un projet de mise à disposition de la salle des Tilleuls les samedis soirs de 20h à 23h (ouverture et fermeture de la salle par des conseillers municipaux) est mis sur pied.

Une seconde réunion permet alors de fixer les modalités d'organisation.



« Nous avons besoin d'un lieu pour nous rencontrer, discuter, jouer à des jeux de société ou à des jeux vidéo » précise Alexis Lequertier (16 ans, en photo), porte-parole du groupe de jeunes à l'initiative de ce projet.

« Avant, on était souvent dans les rues et cela gênait parfois les gens. En plus, l'hiver on n'avait rien pour s'abriter. On a tous entre 13 et 16 ans et on acceptera avec plaisir la venue de jeunes d'Amayé qu'on ne connaît pas. On veut que cette salle soit un lieu ouvert, on réfléchit déjà à d'autres projets avec comme objectif, pourquoi pas, un conseil municipal jeune dans le village ! On voulait aussi remercier l'habitante d'Amayé qui nous a donné une télé pour brancher notre console de jeu. »

Si vous n'avez pas pu vous rendre à cette réunion et si vous avez des idées, des projets, des compétences, n'hésitez pas à contacter la mairie lors, par exemple, des permanences du maire le jeudi de 18h à 19h.

En effet, les jeunes de moins de 18 ans représentent environ le quart de la population d'Amayé avec chaque année une quinzaine de naissances. C'est pour cela, qu'au delà de cette première initiative, la municipalité étudie la possibilité de poser sa candidature pour l'embauche d'un contrat aidé (seul 10% du coût est à la charge de la commune) afin de développer une politique volontariste pour les jeunes de la commune.

De même, le financement et l'emplacement d'une aire de jeux pour les plus petits sont à l'étude, l'installation d'un City Stade n'est pas écarté (subventions pour communes rurales à étudier) et de façon plus générale le remarquable site du stade se doit d'être au mieux utilisé et valorisé, affaires à suivre ...

Elections :

Le dimanche 7 juin, élections européennes. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18 h.
N'oubliez pas de voter !



Annonce :

Jeune fille d'Amayé, sérieuse et expérimentée avec les tous petits, cherche baby sitting sur Amayé en juillet/août. Jours et horaires libres. Contactez Angélique Brustier au 02.31.08.04.69.

Tennis :

Suite à plusieurs réunions avec le Baron Fontaine Tennis Club, la municipalité a décidé de reprendre la gestion du court de tennis situé au stade. Le samedi 16 mai, un groupe de jeunes de la commune, assistés par les agents techniques, des conseillers municipaux et avec la participation amicale des gais lurons, ont rénové le court.

Le terrain est en accès libre et gratuit. Seule contrainte, libérer le court toutes les heures. Ainsi, en vous rendant au stade à 15h55, par exemple, vous avez la garantie de pouvoir jouer à 16h. Il vous faudra cependant laisser votre place à 17h si des joueurs se présentent.

En espérant que cette expérience se révélera concluante (respect des horaires et du lieu), la municipalité vous souhaite de beaux matchs !



Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie ! Accueil par Mme HOMMET lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49

Permanence du maire : le jeudi de 18h à 19h.

Mail: mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

